

II – Point financier

Revalorisation IFSE des personnels ITRF informaticiens des services informatiques régionaux

Groupe de travail issu du CTA
6 octobre 2022
Revalorisation de l'IFSE des personnels ITRF informaticiens des services
informatiques régionaux
 Circulaire DGRH C1-1 du 1^{er} juin 2022

Constat :

Ecart indemnitaire entre les personnels issus de différentes académies

Enjeux :

Forte mobilisation des équipes => reconnaître la technicité des agents et les fidéliser

Difficultés de recrutement => renforcer l'attractivité des métiers

Objectifs :

Harmonisation et revalorisation des montants indemnitaires

Modalités : 2 étapes

1. **Harmonisation** au sein de la région académique afin de réduire d'au moins 50% les écarts indemnitaires par rapport à l'académie proposant les montants les plus élevés pour des métiers similaires : réduction des disparités indemnitaires au sein d'une même région académique
 - ⇒ Rechercher la convergence vers le montant IFSE le plus élevé entre les 3 académies
 - 🚦 Pré requis : réflexion sur les fonctions et le classement des postes dans les groupes de fonctions
 - ⇒ Simplifier les cartographies des académies
 - 🚦 Proposer, dans la mesure du possible, un seul montant par groupe pour un même corps/grade
 - 🚦 Harmoniser les intitulés des fonctions = missions comparables
2. **Revalorisation forfaitaire** : attribution d'un gain brut forfaitaire annuel par corps au 1^{er} janvier 2022

IGR	IGE	ASI	TECH	ATRF
355 €	886 €	918 €	821 €	1410 €

Méthode et calendrier :

- Revalorisation forfaitaire pour tous les personnels ITRF BAP E exerçant en service informatique : paie d'août 2022
- Convergence indemnitaire à 100% entre les académies de la région sur le montant versé le plus élevé : paie de novembre 2022 avec effet au 1^{er} janvier 2022
 - ⇒ Travail inter académique sur le classement des missions dans les groupes de fonction pour harmoniser les cartographies par corps.
- CTA : 11 octobre 2022

Effectifs au sein de la région académique : 210 agents concernés par la revalorisation (agents titulaires en activité)

	Effectifs
Académie de Clermont	72
Académie de Grenoble	91
Académie de Lyon	47

Proposition de cartographie commune pour la région académique dans le cadre du SIASI :

Indemnité de fonction, de sujétions et d'expertise - IFSE - personnels de la BAP E Informaticiens affectés en service informatique à compter du 01/01/2022

- ✓ Alignement sur le mieux disant des 3 académies (arrondi à l'€ supérieur)
- ✓ Harmonisation des missions dans les groupes de fonction

Corps des IGR

Groupe de fonction	Missions	IGR 2C	IGR 1C	IGR HC
Groupe 1 Fonctions à très hautes responsabilités et/ou stratégiques, encadrement supérieur et/ou management stratégique, haute expertise et/ou fonctions hautement spécialisées	Directeurs adjoints du SIASI - responsable de site académique	18 600 €	19 200 €	21 000 €
	Adjoint au responsable de site académique Chef de projets stratégiques nationaux ou expert de très haut niveau	17 000 €	18 500 €	19 000 €
Groupe 2 Fonctions de définition et de pilotage Encadrement élevé	RSSI, expertise technique très élevée et/ou compétences rares, chef de projet, adjoint chef de projets stratégiques, responsable de pôle, de département ou de bureau	16 600 €	17 600 €	18 100 €
Groupe 3 Fonctions d'élaboration, de conception ou de développement, encadrement intermédiaire, fonctions de conception, emploi-type REFERENS	Chargé de mission, administrateur SI, réseaux, responsable développement, d'exploitation ou d'études Ingénieur sur emploi type REFERENS	13 840 €	15 710 €	16 200 €

Corps des IGE

Groupe de fonction	Missions	IGE CN	IGE HC
Groupe 1 Fonctions de définition et de pilotage / Encadrement élevé Ingénierie à forte technicité ou à forte expertise	Chef de bureau		
	Expert de haut niveau / Pilotage à fortes responsabilités	12 887 €	13 939 €
	Chargé de développement domaine		
Groupe 2 Fonctions d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi Encadrement intermédiaire	RSSI Expertise rare	11 500 €	13 289 €
Groupe 3 Fonctions d'études et/ou de conception, fonctions de préparation et de mise en œuvre, emploi-type REFERENS	ADSI / Administrateur systèmes réseaux (ASR) / Chargé d'études sans encadrement Ingénieur sur emploi type REFERENS	11 042 €	12 093 €

Corps des ASI

Groupe de fonction	Missions	ASI
Groupe 1 Fonctions d'études et/ou conception Encadrement ou coordination / Expertise particulière	Chef d'équipe Compétences rares ou fonction complexe	10 188 €
Groupe 2 Fonctions usuelles telles que définies dans REFERENS Fonctions de gestion de procédures / Fonctions de coordination / Chargé d'études	ADSI et administrateur système et réseaux (ASR) Assistant de développement et qualification	9 781 €

Corps des TECH

Groupe de fonction	Missions	TECH CN	TECH CS	TECH CE
Groupe 1 Fonctions de mise en œuvre de procédures complexes / Fonctions à technicité élevée / Encadrement coordination	Chef de bureau, technicien dans un domaine à forte responsabilité ou sujétions particulières	9 553 €	9 600 €	9 700 €
Groupe 2 Fonctions de gestion et de contrôle / Technicité particulière	ADSI, assistant système et réseaux (ASR), développeur	9 404 €	9 453 €	9 503 €
Groupe 3 Fonctions de gestion de procédures usuelles Emploi-type REFERENS	Assistance, exploitation, traitement de l'information Support accompagnement, procédures usuelles	8 944 €	8 994 €	9 360 €

Corps des ATRF : plus de recrutement d'ATRF BAP E

Groupe de fonction	Missions	ATRF	ATRF P2C	ATRF P1C
Groupe 1 Fonctions d'exécution nécessitant une qualification particulière	Chef d'équipe, fonction nécessitant une compétence rare ou une formation spécifique, fonctions à sujétions particulières ou à technicité élevée			
Groupe 2 Fonctions usuelles telles que définies dans REFERENS	Opérateur d'exploitation et de maintenance informatique		7 344 €	7 395 €